

BILAN

ÉCOLOGIQUE

ET HISTORIQUE

DE LA

POINTE DE

MOISIE



ENVIRONNEMENT
CÔTE-NORD



À PROPOS D'ENVIRONNEMENT CÔTE-NORD

Environnement Côte-Nord est un organisme sans but lucratif actif dans sa région depuis maintenant 30 ans. Issu du milieu et indépendant, il a le mandat de promouvoir la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et de protection de l'intérêt public.

Au fil des ans, Environnement Côte-Nord a développé une solide expertise dans le domaine de l'environnement, particulièrement en ce qui concerne la concertation et la sensibilisation du public et des intervenants de la région. Plusieurs de ses projets, telle la réalisation du portrait des milieux naturels de Sept-Îles, la campagne « Préservons la Pointe de Moisie » et la réalisation d'un plan régional de conservation pour le garrot d'Islande, lui procurent une expertise en conservation et gestion des milieux naturels. La place de l'organisme comme membre du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) lui confère également une vision d'ensemble des enjeux de la province et lui permet une présence au niveau national.

Environnement Côte-Nord est l'un des 16 membres du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). Bien qu'il utilise aujourd'hui le nom usuel d'Environnement Côte-Nord (ECN), son appellation légale demeure Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN). Ainsi, et bien que l'organisme favorise la première, l'utilisation de l'une ou l'autre de ces formulations (ou des acronymes correspondants) est acceptable.

30  **- ANS -**

RÉALISATION

©2023 Environnement Côte-Nord

Recherche et rédaction

Noémie Pelletier,
Chargée de projet en conservation - Stagiaire,
Environnement Côte-Nord

Révision

Caroline Cloutier,
Directrice générale adjointe,
Environnement Côte-Nord

Sébastien Caron,
Directeur général,
Environnement Côte-Nord

Steve Dubreuil,
Chercheur et conservateur,
Musée régional de la Côte-Nord

Environnement Côte-Nord
818 boulevard Laure, local 104, Sept-Îles
(Québec) G4R 1Y8

 (418) 962-6362

 www.crecn.org

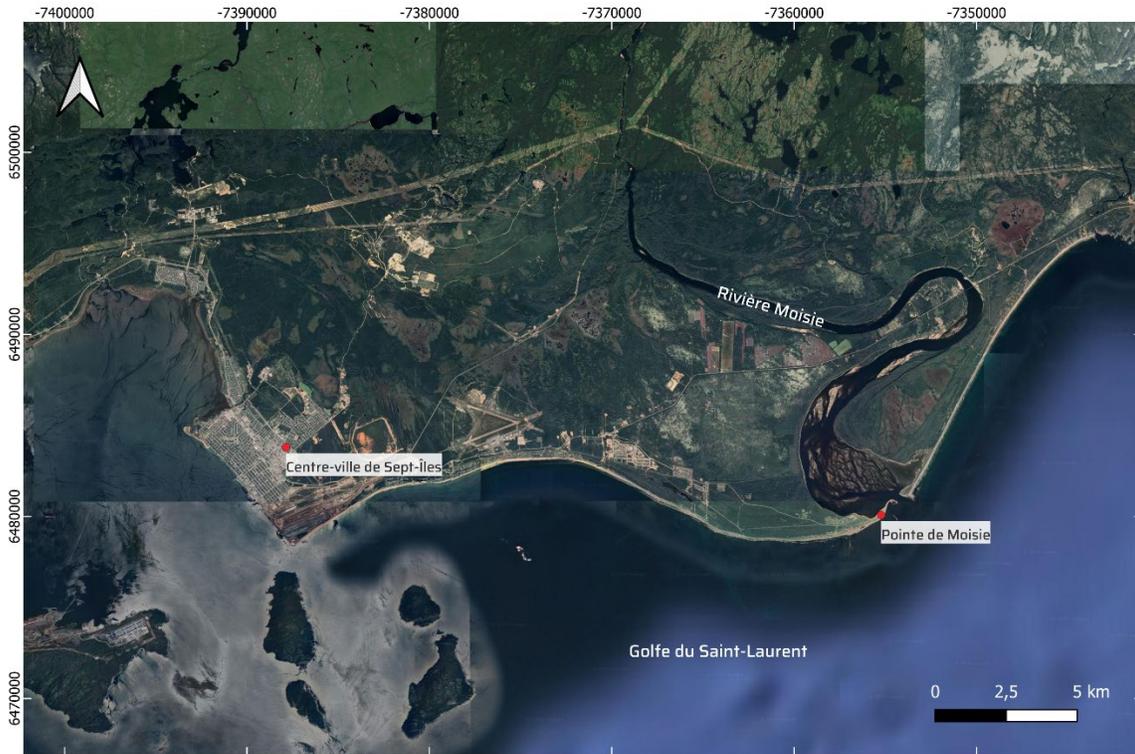
 info@crecn.org



RÉSUMÉ

La pointe de Moisie est un milieu naturel situé à l'embouchure de la rivière Moisie, dans la municipalité de Sept-Îles, sur la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent. Ce site est composé d'une flèche de sable et d'un complexe dunaire et est utilisé par la population locale, les touristes et la communauté d'Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam. De 2016 à 2018, Environnement Côte-Nord (ECN) a entrepris un projet de restauration de la pointe de Moisie et de sensibilisation de la population sous le thème « Préservons la Pointe de Moisie ». Pour donner suite à cette démarche, ECN souhaite s'assurer de la conservation à long terme de la pointe de Moisie et s'allier avec les parties prenantes clés dans le but de s'entendre sur l'importance du site et d'éventuellement planifier sa gestion. L'objectif du présent document est ainsi de brosser un portrait complet du site, afin de faire ressortir son importance au niveau écologique et historique. Ce bilan écologique et historique du site a été réalisé en détaillant quatre éléments clés, soit l'écologie, l'historique, l'utilisation actuelle et les enjeux associés à ce territoire d'intérêt. L'écologie du site détaille les caractéristiques des écosystèmes, de la flore et de la faune. L'historique du site relate l'occupation humaine de la pointe de Moisie, de la première occupation par les peuples autochtones jusqu'aux activités récentes de restauration de la pointe. L'utilisation actuelle présente l'utilisation récréative et par la communauté autochtone. La section sur les enjeux actuels présente finalement les problématiques liées à la présence humaine sur le site, puis celles associées aux changements climatiques.

LOCALISATION DU SITE



Source arrière-plan: Google satellite (2023)
SCR: WGS 84

Figure 1 Localisation de la pointe de Moisie



TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
ÉCOLOGIE DU SITE.....	1
L'écosystème.....	1
La flore.....	3
La faune	4
HISTORIQUE DU SITE.....	6
Première occupation.....	6
Fin des années 1600	7
Années 1800	7
Années 1900	9
Post-abandon : le squat de Moisie.....	10
Nouvelle vie du site.....	11
UTILISATION ACTUELLE DE LA POINTE DE MOISIE.....	13
Utilisation touristique et locale	13
Utilisation du territoire par la communauté autochtone.....	13
ENJEUX ACTUELS DE LA POINTE DE MOISIE	15
Problématiques liées à la présence humaine sur le site.....	15
Susceptibilité aux changements climatiques.....	17
CONCLUSION.....	19
RÉFÉRENCES.....	20

MISE EN CONTEXTE

La pointe de Moisie est un milieu naturel situé à l'embouchure de la rivière Moisie, dans la municipalité de Sept-Îles, sur la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent. Une grande proportion du bassin versant de la rivière Moisie est protégée par le statut de Réserve aquatique projetée, mais exclut l'estuaire et l'embouchure, ainsi que plusieurs sites culturels innus en périphérie de l'aire protégée. La pointe de Moisie ne jouit donc d'aucun statut de protection. Le site est localisé en terres publiques et sa gestion est la responsabilité du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Le milieu naturel est composé d'une flèche de sable et d'un complexe dunaire et possède des caractéristiques biologiques, géologiques et historiques exceptionnelles qui sont rares dans la région, ce qui lui confère un grand potentiel pour la conservation et la mise en valeur. Cependant, la pointe a connu une détérioration causée par l'occupation illégale du site à partir de la fin des années 1900 et par la circulation de véhicules hors route dans la végétation dunaire stabilisatrice. Environnement Côte-Nord a donc entrepris un projet de restauration et de sensibilisation, le projet « Préservons la Pointe de Moisie », entre 2016 et 2018 afin de maintenir la qualité de ce milieu d'importance géologique, biologique et culturelle. À présent, le paysage restauré suscite l'intérêt et un sentiment

d'appartenance de plusieurs groupes, comme les adeptes de tourisme nature, les ornithologues, la communauté innue et les Septiliens et Septiliennes. Cependant, la pointe subit toujours des pressions anthropiques et naturelles qui menacent ses écosystèmes. Ainsi, Environnement Côte-Nord souhaite s'assurer de la conservation à long terme de la pointe de Moisie et s'allier avec les parties prenantes clés dans le but de s'entendre sur l'importance du site et d'éventuellement planifier sa gestion. Comme bien connaître la pointe de Moisie est essentiel pour comprendre l'importance du site, le document suivant brosse un portrait de la pointe de Moisie, avec l'objectif d'entamer la collaboration avec les parties prenantes en ayant une vision commune du site. Les sections suivantes détailleront l'écologie, l'historique, l'utilisation et les enjeux de conservation du site.

ÉCOLOGIE DU SITE

Afin de bien comprendre le patrimoine naturel de la pointe, un bilan écologique de la pointe de Moisie a été effectué. L'écosystème, la flore et la faune du site sont détaillés ci-dessous.

L'écosystème

La pointe de Moisie est une longue bande de sable d'environ 3,2 km située à l'embouchure de la rivière Moisie, sur la rive ouest (Bourque & Malouin, 2009). Elle est formée d'une flèche de sable et d'un

complexe dunaire, ce qui est une formation écologique rare pour la région (ECN, 2016b). Située entre la rivière Moisie et le golfe du Saint-Laurent, donc entre eau salée et eau douce, la pointe de Moisie offre une diversité de microhabitats (ECN, 2016b). Ces derniers offrent ainsi un bassin de ressources importantes pour la faune.

L'écosystème de la pointe de Moisie est très dynamique en raison du mouvement constant induit par les vagues, les courants littoraux et le vent (ECN, 2016a). En effet, la forme de la pointe s'est grandement modifiée entre 1985 et 2021, mais subit également de faibles variations chaque année, puisque la flèche de sable est particulièrement sensible aux processus de cycle des sédiments (Bernatchez et al., 2008). Les dunes remplissent plusieurs fonctions écologiques importantes. En effet, elles ralentissent l'érosion en absorbant l'énergie des vagues, servent d'écran protecteur contre les inondations et fournissent des habitats essentiels à de nombreuses espèces végétales (ECN, 2016b). De plus, le complexe dunaire de la

pointe de Moisie constitue la principale source de sable qui alimente les plages de la région (Bourque & Malouin, 2009). Le dynamisme du milieu permet donc le maintien des écosystèmes sablonneux environnants. L'accumulation du sable sur les dunes se fait grâce à la combinaison de l'action du vent et de la végétation stabilisatrice. La mobilité et la disponibilité du sable sont des composantes clés au développement des dunes et l'alternance entre les périodes d'érosion et de stabilité est essentielle au maintien de ces dernières. Cependant, les milieux dunaires sont particulièrement vulnérables à l'urbanisation, comme la construction de bâtiments et de stationnements, puisque cela couvre la surface des dunes et interpose des structures rigides sur un environnement relativement mou et dynamique (Doody, 2001).

Les dunes remplissent plusieurs fonctions écologiques importantes.

Variation de la forme de la pointe de Moisie au fil du temps @Google Earth





Végétation stabilisatrice et falaise en érosion
©Environnement Côte-Nord

La flore

Sur la pointe de Moisie, la végétation joue un rôle essentiel à la lutte contre l'érosion côtière. En effet, les végétaux doivent avoir des racines très profondes afin de puiser l'eau et résister aux tempêtes, puisque les sols sablonneux de la pointe sont relativement secs et très perméables (ECN, 2016a). Le réseau racinaire joue donc un rôle essentiel pour le maintien des berges. Les espèces jouant ce rôle sur la pointe de Moisie sont principalement l'élyme des sables et l'ammophile à ligule courte. Ces graminées indigènes sont très présentes dans le milieu et se répandent rapidement grâce à leurs rhizomes, des tiges souterraines, qui peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur, d'où leur force stabilisatrice (ECN, 2016a).

Sur la pointe de Moisie, la végétation joue un rôle essentiel à la lutte contre l'érosion côtière.

La pointe de Moisie possède un gradient végétal prononcé qui offre une succession d'habitats depuis la plage vers l'intérieur des terres, ce qui contribue à la biodiversité du milieu. Sur la frange littorale, soit la zone de contact entre la terre et la mer, on peut observer plusieurs plantes spécialisées de ce type de milieu, soit l'ammophile à ligule courte, l'élyme des sables, la gesse maritime, le caquillier édentulé et le maianthème étoilé (ou smilacine étoilée). L'intérieur des dunes abrite plusieurs plantes à petits fruits comme la camarine noire, l'airelle rouge, le bleuet à feuille étroite et des framboisiers. Des aulnes et

des saules sont retrouvés plus haut sur la pointe et quelques boisés mélangés délimitent la plage de la forêt dense aux alentours. Ces boisés sont dominés par l'épinette noire, le sapin baumier, le peuplier faux-tremble et le bouleau blanc (ECN, 2016a).

La faune

La pointe de Moisie est un site possédant une grande diversité aviaire. En effet, 175 espèces d'oiseaux ont été observées sur le site (ECN, 2016b). Quelques-unes de ces espèces utilisent le site pour la nidification. Le bruant des prés, la sterne pierregarin et la sterne arctique nichent au sol, dissimulés dans l'élyme des sables (ECN, 2016b). Une colonie d'environ 200 à 250 sternes pierregarins se retrouve à l'extrémité de la pointe et les quelques sternes arctiques nicheuses observées sur le site constituent l'occurrence la plus à l'ouest de la province enregistrée pour la nidification de l'espèce (ECN, 2016b). L'hirondelle de rivage niche également à la pointe de Moisie. Cette espèce utilise les falaises sablonneuses en

bordure de la rivière comme site de nidification depuis plusieurs années (ECN, 2016a).

Le bruant des prés, la sterne pierregarin, la sterne arctique et l'hirondelle de rivage utilisent la pointe de Moisie comme site de nidification.

Plusieurs autres espèces d'oiseaux fréquentent la pointe de Moisie. En effet, cette dernière est une aire de repos pour plusieurs oiseaux marins, dont un grand nombre de laridés, qui peuvent également s'alimenter des petits poissons dans les eaux environnantes (ECN, 2016b). De plus, le site est une halte migratoire importante pour le harle huppé, plusieurs limicoles et le hibou des marais (ECN, 2016b). La pointe de Moisie est également fréquentée par plusieurs rapaces et est un site d'hivernage pour le harfang des neiges (Bourque & Malouin, 2009).



Couple de sternes et leur petit
©Camille Tremblay-Antoine

Les eaux environnantes de la pointe de Moisie possèdent une belle diversité de poissons. En effet, 22 espèces de poissons se retrouvent dans la rivière Moisie, dont le saumon atlantique (ECN, 2016b). Les saumons de la rivière Moisie se distinguent par leur forte proportion de multifrayeurs, c'est-à-dire des saumons qui fraient plus d'une fois au cours de leur vie. Cette proportion s'élève de 12 à 20 %, ce qui est considéré comme exceptionnel par la communauté scientifique pour une rivière aux saumons (Bourque & Malouin, 2009). En plus du saumon, d'autres poissons passent par l'embouchure de la rivière Moisie au cours de leur migration, soit l'aloise savoureuse et l'anguille d'Amérique, deux espèces à statut précaire (Bourque & Malouin, 2009). L'omble de fontaine anadrome, le gaspareau et l'éperlan arc-en-ciel sont également retrouvés à l'embouchure de la rivière Moisie (Bourque & Malouin, 2009). De plus, les plages sablonneuses de la pointe de Moisie constituent d'importantes frayères pour le capelan (ECN, 2016b).

La pointe de Moisie est un site abritant plusieurs espèces à situation précaire. En effet, on retrouve dans ses eaux environnantes l'aloise savoureuse et l'anguille d'Amérique. L'aloise savoureuse est désignée espèce vulnérable selon la Loi sur les espèces menacées et vulnérables du gouvernement du Québec. L'anguille d'Amérique est désignée espèce susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable selon cette même loi et ne jouit d'aucun statut aux termes de la Loi fédérale sur les espèces en péril, malgré une désignation comme espèce menacée par le COSEPAC en 2012 (COSEPAC, 2012). L'hirondelle de rivage, qui nidifie sur la pointe de Moisie, est désignée menacée selon la Loi fédérale sur les espèces en péril. Le hibou des marais, qui utilise le site comme halte migratoire, possède un statut d'espèce préoccupante selon cette même loi. Finalement, des occurrences de pluvier siffleur, une espèce désignée en voie de disparition selon la Loi fédérale sur les espèces en péril, ont été observées sur la pointe de Moisie, mais la nidification de cette espèce sur le site est incertaine et des recherches plus approfondies seraient nécessaires pour évaluer son utilisation du site (Bourque & Malouin, 2009).

La pointe de Moisie abrite plusieurs espèces à situation précaire.



UN BREF HISTORIQUE DE LA

POINTE DE MOISIE



©Noémie Pelletier

HISTORIQUE DU SITE

La pointe de Moisie a longtemps été occupée par les humains et possède un passé riche en histoire. Le patrimoine culturel de la pointe de Moisie renforce l'importance de la préservation du site. La ligne du temps ci-contre (voir figure 2) et l'historique détaillé présenté ci-après permettent de comprendre les origines de l'occupation et son influence sur l'état actuel de la pointe.

Première occupation

Bien avant l'arrivée des Européens dans la région de Moisie, le territoire était occupé par des familles innues. Ces dernières étaient réparties sur divers tributaires de la rivière Moisie, dont les principaux étaient les lacs Ashuanipi, Menihek, Opocopa et Nipisso. La rivière Moisie fut longtemps une des seules voies de pénétration dans les terres pour de nombreuses familles de la région et celle-ci était empruntée par les Innus pour monter jusqu'au territoire de chasse à l'automne et pour en redescendre au printemps. Plusieurs familles parcouraient plusieurs centaines de kilomètres en canot, à pied ou en raquettes sur le territoire, se rendant parfois jusqu'au bassin de la rivière George à plus de 800 kilomètres de l'embouchure de la rivière Moisie. Plusieurs sites stratégiques faisant partie du mode de vie traditionnel circulaire des Innus se retrouvaient le long



Mathieu Mestokosho et Damien Napish achevant la construction d'un canot de toile. Mingan, été 1951.
© Fonds Pauline Laurin no. 1994.52, Musée régional de la Côte-Nord

de ce chemin ancestral, dont la pointe de Moisie (Bourque & Malouin, 2009; Dubreuil, 2016; SNAP Québec, s.d.).

Au printemps, l'embouchure de la rivière Moisie devenait un site de rassemblement, le site de Mishta-shipit. En attendant de remonter la rivière Moisie à l'automne, les Innus regroupés dans les environs de Moisie fondaient leur subsistance sur la chasse aux espèces abondantes sur la côte, comme la sauvagine et les phoques, et sur la pêche aux saumons. Le site de Mishta-shipit était utilisé par la communauté pour faire sécher les viandes et poissons, pour confectionner et rassembler du matériel, comme des canots et des raquettes, et pour alimenter leur vie sociale et spirituelle. Les campements d'été regroupaient parfois quelques centaines d'individus. Dès la fin août, les innus préparaient leur retour vers les terres : plusieurs semaines à contre-courant sur la rivière Moisie et ses affluents (D. André et A.-M. St-Onge, comm. pers., 19 octobre 2022; Dubreuil, 2016; S. Dubreuil,

comm. pers. 2 mai 2023; Société historique du Golfe, 2017).

L'embouchure de la rivière Moisie était un site de rassemblement innu : Mishta-shipit.

Fin des années 1600

La fin des années 1600 marqua le premier établissement européen à Moisie. Un poste de traite des fourrures fut ouvert en 1684 sur la pointe ouest de la rivière Moisie. La pointe devint alors un site d'échange entre les Européens et les Innus faisant escale à Moisie. Ceux-ci échangeaient des fourrures contre divers objets, comme des couteaux, des chaudrons et des chandelles (Bourdages, 1986; Dubreuil, 2016).

Années 1800

Lors de la première moitié du 19^e siècle, la pointe de Moisie était encore un site de traite des fourrures. Elle était également un site de pêche au saumon. La Compagnie de

la Baie d'Hudson détenait des droits exclusifs pour ces deux activités à l'embouchure de la rivière Moisie et n'était soumise à aucune réglementation pour ses pêcheries. Cependant, au début de la deuxième moitié du siècle, une nouvelle concurrence entre pêcheurs apparut dans la région à la suite de l'installation de plusieurs petits établissements de pêche à la morue. Cela causa une baisse du rendement de la rivière Moisie, comme pour la plupart des rivières à saumon de la côte. L'installation de ces établissements entraîna également la fondation d'un village de pêcheurs sur la pointe de Moisie en 1854, où s'établirent deux familles de descendance européenne, puis une troisième quatre ans plus tard (Bourdages, 1986; Dubreuil, 2016).

L'installation des établissements de pêche entraîna la fondation d'un village sur la pointe de Moisie en 1854.

En raison de la baisse de rendement de la rivière Moisie, la Compagnie de la Baie d'Hudson, accusée d'exploitation abusive, perdit en 1859 son monopole de la pêche au saumon. Elle continua tout de même les activités de son poste de traite de fourrures. Deux marchands acquirent alors le bail laissé par la Compagnie de la Baie d'Hudson et rachetèrent les équipements et les installations de cette dernière sur la rive ouest de Moisie, fondant la compagnie Fraser & Holliday Co. La rive est de la rivière

était également convoitée par les établissements de pêche. En effet, en 1861, on comptait 10 établissements du côté est, regroupant 126 personnes, et 6 du côté ouest (Dubreuil, 2016).

En 1867, le premier développement minier industriel de la Côte-Nord fut créé grâce à la fondation des Forges de Moisie-Est, exploitant le sable ferrugineux retrouvé sur la pointe est de Moisie. Avec l'activité des forges, le village installé à l'est de l'embouchure s'agrandit, et à son apogée, il regroupait près de 400 habitants et habitantes. Au même moment, le village de Moisie-Ouest s'agrandit également, avec l'ajout de cinq familles innues. Le prêtre du village des Forges de Moisie-Est commença alors à desservir la petite localité de Moisie-Ouest. Cependant, la hausse des tarifs douaniers américains et quelques autres facteurs entraînèrent la fermeture des forges et l'abandon du village en 1875. Plusieurs familles déménagèrent alors de l'autre côté de la rivière, dans le village de Moisie-Ouest. En 1883, ce dernier comptait 32 familles, blanches et innues. Les principales sources de revenus des citoyens et citoyennes de Moisie, jusqu'à la fin des années 1800, étaient la pêche, la trappe, la vente de provisions aux familles autochtones et la traite des fourrures (Bourdages, 1986; Dubreuil, 2016; Laurier-Bourdages, 1986).



Vue aérienne du village de Moisie vers 1940.
© BAnQ Sept-Îles, Fonds SHG, P6, S3, D4, P114

Scène du quotidien au village de Moisie, vers 1940.
© Coll. privée, Musée régional de la Côte-Nord



Années 1900

Au début des années 1900, le village de Moisie-Ouest contenait une chapelle, un bureau de poste et un télégraphe. La Compagnie de la Baie d'Hudson possédait toujours un important comptoir de traites des fourrures dans le village. Le village comptait une population de 170 personnes et la pêche était leur principale source de revenus. La population continua de s'agrandir dans la première moitié du 20^e siècle. Ce village multiethnique était exemplaire en raison du mode de vie harmonieux observé entre blancs et innus, caractérisé par le respect, l'entraide et l'amitié (Dubreuil, 2016; Société historique du Golfe, 2017).

En 1953, au temps de la Guerre froide, l'Aviation royale canadienne établit une base de radar à Moisie, ce qui amena une transformation majeure dans la région. Cette base militaire a été établie comme un maillon stratégique dans la chaîne de radars surveillant une éventuelle invasion de l'espace aérien canadien et sa mission était de se parer à une éventuelle invasion russe via l'Arctique. Elle regroupait 200

personnes, dont 130 militaires. Pendant les opérations de la base, le personnel militaire et aviateur de Moisie a été impliqué dans de nombreuses missions de recherche et de sauvetage d'appareil civils et militaires au nord du golfe du Saint-Laurent et a été appelé à combattre les incendies forestiers dans la région. La base militaire cessa ses opérations en 1988 et devint une zone résidentielle et de villégiature en 2001 (Bourque & Malouin, 2009; Dubreuil, 2016).

« Ce village était reconnu comme un modèle de cohabitation, où les gens échangeaient dans les deux langues, en français et en innu, fréquentaient la même église et possédaient un cimetière commun aux deux nations. »

Tout au long de son histoire, le village a toujours été vulnérable aux crues printanières de la rivière et aux marées et tempêtes du golfe. En effet, la pointe sablonneuse de Moisie est très dynamique et ne dépasse pas 5 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ainsi, à l'automne 1960,



Pointe de Moisie occupée par des squatteurs
© Olivier Blouin

une forte tempête provoqua l'inondation d'une partie du village de Moisie-Ouest, causant des dommages considérables. Un brise-lame de 200 000\$ fut construit en 1966 pour essayer d'éviter d'autres inondations, mais deux ans plus tard, une nouvelle inondation causa encore des dommages. Les autorités décidèrent donc, après analyse, de forcer l'abandon du village et de relocaliser ses habitants et habitantes. Plusieurs familles innues avaient déjà quitté le village de Moisie plusieurs années auparavant lors de la fondation de la réserve de Malietenam, ayant été fortement encouragées à aller s'y établir. Pour les habitants restants du village, l'abandon fut complété en 1973 et amena la fin d'un village multiethnique, dans lequel résidaient ensemble des personnes innues et de descendance européenne. Ce village était reconnu comme un modèle de cohabitation, où les villageois et villageoises échangeaient dans les deux langues, en français et en innu, fréquentaient la même église et possédaient un cimetière commun aux deux nations (CRECN, 2016b; Dubreuil, 2016; R.-G. Lévesque, 1999; Société historique du Golfe, 2017).

Post-abandon : le squat de Moisie

Des problèmes sociaux engendrés par la relocalisation, liés notamment à des processus informationnels et communicationnels insuffisants et inadéquats, se sont fait sentir à la suite de l'abandon officiel du village. Peu à peu, et de manière sporadique au départ, une occupation illégale a commencé sur la pointe de Moisie et a duré plus d'une vingtaine d'années. Des squatteurs et squatteuses habitaient le site de l'ancien village et résidaient dans des installations variées, comme des cabanes construites de contreplaqué, des cabanons, de vieux véhicules récréatifs et même un autobus scolaire. Plusieurs terrains étaient aménagés et certaines habitations étaient équipées de génératrices et de service télévisuel grâce à des soucoupes satellites. Plusieurs personnes habitant illégalement la pointe étaient des anciens habitants et habitantes du village évacué, revendiquant un certain droit acquis de résider à l'endroit où ils étaient nés et avaient grandi (Lagacé, 2009; R.-G. Lévesque, 1999; Radio-Canada, 2016; Tremblay, 2001).



Aucune règle n'était appliquée par rapport à la collecte de déchets et l'évacuation des eaux usées. De plus, les campements illégaux installés sur le site contribuaient à fragiliser le sol, favorisant l'érosion de la pointe.



L'occupation illégale de la pointe de Moisie était problématique pour plusieurs raisons. D'abord, d'un côté plus administratif, le territoire qui était occupé par les squatteurs et squatteuses appartient à l'État. Selon la loi, personne ne peut occuper des terres de l'État sans avoir un bail d'occupation avec le ministère des Ressources naturelles. De plus, l'occupation illégale équivalait à 200 000\$ des taxes municipales impayées à la municipalité de Moisie, ce qui entraînait des frustrations et un conflit du côté des résidents et résidentes de la municipalité (Cantin, 2012; Tremblay, 2001). D'un côté environnemental, cette occupation était problématique puisqu'aucune règle n'était appliquée par rapport à la collecte de déchets et l'évacuation des eaux usées. En effet, plusieurs tonnes de déchets étaient présentes sur le site, dont trois dépotoirs clandestins, et des toilettes de fortune étaient construites, entre autres, grâce à des barils de fer enterrés. De plus, les campements illégaux installés sur le site contribuaient à fragiliser le sol, favorisant l'érosion de la pointe. La circulation de véhicules sur le territoire a également contribué à fragiliser le sol, détruisant la

végétation côtière par passage répété (ECN, 2016b; Lagacé, 2009; Radio-Canada, 2016).

En 2011, la ville de Sept-Îles, qui avait intégré à son territoire l'ancienne ville de Moisie lors de la fusion municipale de 2003, et le conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam, propriétaires d'une partie du terrain de la pointe de Moisie, ont demandé aux squatteurs et squatteuses installés sur leurs terrains de les libérer, ce qui a été fait sans trop de problèmes. Au printemps 2012, le ministère des Ressources naturelles a fait de même, distribuant 147 avis d'éviction aux propriétaires d'installations sur la pointe ouest de Moisie. Au total, environ 200 résidents et résidentes ont été expulsés du site. Cependant, une résistance face à l'éviction a été observée. Certaines personnes ont incendié des installations et des véhicules et d'autres ont quitté les lieux sans les laisser propres. Suite à l'abandon, le site était couvert de voitures carbonisées, d'amoncellements de métaux calcinés, de pneus et de vestiges d'habitations désertées (Cantin, 2012; F. Lévesque, 2014).

Nouvelle vie du site

De 2011 à 2013, des efforts de nettoyage de la pointe ont été effectués afin de retirer ce qui avait été laissé par les squatteurs et squatteuses. La MRC de Sept-Rivières, Environnement Côte-Nord et un comité citoyen ont été activement impliqués dans les opérations de nettoyage. Trois



dépotoirs clandestins importants ont été déblayés et près de 10 tonnes de déchets ont été récoltées avec l'aide d'une quinzaine de bénévoles joints à l'équipe. Cependant, même après les opérations de nettoyage, les impacts de l'occupation et de la circulation des squatteurs et squatteuses étaient toujours présents sur la pointe. De plus, le site était toujours fréquenté par les utilisateurs et utilisatrices de véhicules hors route (VHR) pour la pratique de loisirs, créant un immense réseau de sentiers dénudés et entraînant la perte d'habitat pour plusieurs espèces et la fragilisation de la flèche de sable par la destruction de la végétation (ECN, 2016b).

En 2016, Environnement Côte-Nord a commencé la planification d'un projet de restauration de la pointe de Moisie.

C'est pourquoi en 2016, ECN a commencé la planification d'un projet de restauration de la pointe de Moisie. Plusieurs activités

étaient prévues dans le cadre du projet « Préservons la pointe de Moisie », comme le nettoyage du site, la plantation d'élyme des sables, la pose de barrières d'ensablement, le balisage d'un espace de stationnement et d'un sentier multiusager et la sensibilisation de la population. Le projet a été complété en 2018 avec un bon succès global. Les plantations d'élyme des sables, visant à stabiliser le sol et limiter la circulation aux sentiers balisés, ont bien répondu, malgré certains dégâts et du vandalisme. Des panneaux d'information et d'interprétation en français et en innu ont été installés. Les balises installées sur le site permettent un meilleur encadrement des aires de stationnement, des intersections, des accès à l'eau, des secteurs restaurés et du circuit dans son ensemble. Les activités de sensibilisation ont été un succès et l'équipe de réalisation du projet était satisfaite des résultats obtenus (ECN, 2016b, 2019).

UTILISATION ACTUELLE DE LA POINTE DE MOISIE

La pointe de Moisie est toujours utilisée et visitée aujourd'hui, d'autant plus depuis sa restauration. En effet, ce site est utilisé par la population locale, la communauté innue et les touristes à des fins culturelles et de loisir.

Utilisation récréative

La pointe de Moisie est un site d'intérêt à la fois pour les résidents et résidentes et pour les touristes de la région de Sept-Îles. En effet, dans la région, les plages sablonneuses, la randonnée pédestre et les habitats du saumon sont des attraits touristiques importants (ECN, 2016a). La pointe de Moisie est donc intéressante puisqu'elle possède un réseau de sentiers accessibles et des points d'observation littoraux au panorama extraordinaire (ECN, 2016b). Elle possède également une plage où peuvent être pratiquées une variété d'activités de plein air, comme la promenade sur plage, le cerf-volant à traction (*kite surf*) et le paramoteur (ECN, 2016a). La pointe de Moisie est aussi un site de pêche sportive pour le saumon

atlantique et l'omble de fontaine et est fréquentée par les utilisateurs et utilisatrices de VHR pour le loisir (ECN, 2016b). De plus, en raison de sa grande diversité d'espèces aviaires et de ses sites de rassemblements d'oiseaux importants, la pointe est un site ornithologique d'intérêt qui attire la clientèle touristique et locale d'ornithologues dans la région (ECN, 2016a). En plus de ses attraits touristiques, la pointe de Moisie offre des ressources fauniques et floristiques qui contribuent à l'alimentation locale. En effet, la variété des petits fruits et les eaux riches de plusieurs espèces d'intérêt pour la pêche permettent d'alimenter les gens de la région (ECN, 2016b).

Utilisation du territoire par la communauté autochtone

La communauté d'Innu Takuakan Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) accorde une grande importance à la rivière Moisie. En effet, la population d'ITUM est issue de deux clans nomades distincts qui utilisaient les bassins hydrographiques de la rivière Sainte-Marguerite et la rivière Moisie pour leurs déplacements (ECN, 2016a). Ainsi, ces



Pêche sur la pointe de Moisie
@Environnement Côte-Nord



Site naturel sacré innu sur la pointe de Moisie
©Environnement Côte-Nord

Un site naturel sacré innu se situe sur la pointe de Moisie, qui faisait partie du mode de vie traditionnel circulaire des Innus le long du chemin ancestral. Aujourd'hui, le groupe UAPASHKUSS souhaite demander une reconnaissance formelle pour celui-ci.

rivières ont encore aujourd'hui une grande importance pour cette communauté, puisqu'il s'agit de routes traditionnelles utilisées par leurs ancêtres. De plus, l'importance de la rivière Moisie pour la communauté a grandi en raison des aménagements construits sur la rivière Sainte-Marguerite, qui ont considérablement modifié son bassin versant et les conditions de navigation et de

pratiques des activités traditionnelles (S. Caron, comm. pers., 21 décembre 2022).

Aujourd'hui, le territoire de la pointe de Moisie est revendiqué par la communauté d'ITUM (S. Caron, comm. pers., 31 octobre 2022). Celle-ci utilise la pointe pour plusieurs activités. D'abord, le site est utilisé pour la cueillette de plantes médicinales, soit l'airelle vigne d'Ida, aussi appelée graines rouges (ECN, 2016a). La pointe est également utilisée pour descendre les bateaux jusqu'à la rivière (S. Caron, comm. pers., 31 octobre 2022), puisque cette dernière est encore utilisée pour la pêche de subsistance (Bourque & Malouin, 2009). Ensuite, un site sacré innu se situe sur la pointe de Moisie : Mishtashipit. Ce site sacré faisait partie du mode de vie traditionnel circulaire des Innus le long du chemin ancestral et était un lieu où



Voitures stationnées dans l'écume des sables
©Environnement Côte-Nord

Dérangement de la faune aviaire par les VHR
©Comité ZIP CNG

des joueurs de tambour traditionnels étaient présents et où se rassemblait la communauté pour faire sécher les viandes et les poissons, pour rassembler leur matériel, pour construire des canots et pour alimenter leur vie sociale (D. André et A.-M. St-Onge, comm. pers., 19 octobre 2022; SNAP Québec, s.d.). Aujourd'hui, le groupe innu UAPASHKUSS, dont la mission est de protéger et promouvoir les sites sacrés innus, souhaite demander une reconnaissance formelle pour le site sacré de la pointe de Moisie dans le cadre du projet Pakatakan, en collaboration avec la SNAP Québec (D. André et A.-M. St-Onge, comm. pers., 19 octobre 2022; SNAP Québec, s.d.).

ENJEUX ACTUELS DE LA

POINTE DE MOISIE

Certains enjeux à la pointe de Moisie pourraient amener des changements à l'écosystème. En effet, la présence humaine amène son lot de défis, causés majoritairement par le dérangement et le piétinement. Les changements climatiques pourraient également affecter la pointe à long terme, bien que des impacts négatifs ne soient pas observés à ce jour.

Problématiques liées à la présence humaine sur le site

La présence humaine sur le site amène son lot de défis pour la conservation. En effet, malgré les efforts de réhabilitation du milieu effectués depuis la fin de l'occupation illégale de la pointe, certaines problématiques demeurent. En effet, le site est toujours fréquenté par les utilisateurs et utilisatrices de VHR pour la pratique de loisirs, puisqu'il s'agit d'une activité très populaire sur le territoire de la Côte-Nord du golfe (Comité ZIP CNG, 2007). Lors du non-respect des sentiers, le passage répété des VHR détruit la végétation côtière et crée un réseau de sentiers dénudés qui contribue à l'érosion côtière (ECN, 2016b). La circulation hors-piste malgré la présence de sentiers balisés est une problématique fréquente sur le territoire de la Côte-Nord (Comité ZIP CNG, 2007), ce qui laisse supposer un certain degré de circulation hors-piste à la pointe de Moisie. La circulation et le stationnement de voitures hors des aires désignées sur la pointe de Moisie sont également des problèmes s'ajoutant à celui des VHR et ayant les

mêmes impacts sur le milieu naturel (C. Cloutier, comm. pers., 19 octobre 2022).

Lors du non-respect des sentiers, le passage répété des véhicules hors-route détruit la végétation côtière et crée un réseau de sentiers dénudés qui contribue à l'érosion côtière.

Le dérangement et la mortalité de la faune sont également entraînés par le passage de VHR sur la pointe de Moisie. En effet, le passage de VHR à travers la colonie de sternes crée de la perte d'habitat et de la mortalité directe par l'écrasement des œufs et des oisillons (ECN, 2016b). Il en est de même pour le bruant des prés, qui niche dans l'élyme des sables. La circulation de VHR sur le site crée aussi un dérangement important de la faune aviaire en général et entraîne des pertes d'énergie chez les oiseaux, puisque les lieux de rassemblement font l'objet de dérangements fréquents (ECN, 2016b). De plus, le passage de VHR sur les plages de la pointe de Moisie peut nuire au succès reproducteur du capelan par le broyage des œufs, puisque cette espèce utilise les plages de la pointe comme frayère (ECN, 2016b).

La présence humaine, autre qu'en VHR, peut également causer un certain stress sur le milieu. En effet, la circulation de visiteurs et visiteuses à proximité de la colonie de

sternes située à l'extrémité de la pointe peut augmenter les risques de prédation des nids en éloignant les sternes du nid, puisque ces dernières sont très sensibles au dérangement (ECN, 2016b). De plus, la pollution entraînée par les déchets laissés par les visiteurs et visiteuses peut nuire à la santé globale du milieu (ECN, 2016a).

Ailleurs sur la Côte-Nord, la présence humaine a entraîné la disparition de la faune du milieu. En effet, l'embouchure de la rivière Brochu faisait face à une problématique de circulation de VHR très similaire à celle de la pointe de Moisie (ECN, 2016b). Au début des années 2000, une moyenne de 200 nids de sterne était observée sur ce site. Cependant, ce nombre a drastiquement diminué en raison du dérangement par les VHR. En effet, en 2014, seulement 5 nids avaient été répertoriés et en 2015, aucun signe de nidification n'a été observé (ECN, 2016b). De plus, plusieurs plages sablonneuses sur le territoire de Sept-Îles ont été abandonnées par la faune en raison des pressions anthropiques. Par exemple, près de 12 % des sites de fraie du capelan ont été abandonnés (ECN, 2016a). Des déclin semblables pourraient ainsi être observés sur la pointe de Moisie si aucune action n'est entreprise pour limiter la circulation sur le site.



Susceptibilité aux changements climatiques

Comme la pointe de Moisie est un milieu très dynamique, il est important de considérer comment elle sera influencée par les changements climatiques pour mieux planifier sa gestion à long terme. En effet, les flèches littorales comme la pointe de Moisie sont sensibles aux cycles de sédiments, qui sont directement reliés à la disponibilité des sédiments, à la fréquence et l'intensité des tempêtes et à l'extension de la couverture de glace littorale (Bernatchez et al., 2008). Ces facteurs sont fortement influencés par les changements climatiques. D'autres enjeux comme la hausse du niveau de la mer et l'érosion côtière peuvent aussi être des sources d'inquiétude pour un milieu comme la pointe de Moisie.

Dans le golfe du Saint-Laurent, la hausse du niveau de la mer est influencée par les mouvements verticaux de la croûte terrestre en plus des facteurs climatiques. En effet, la partie sud du golfe s'abaisse alors que la partie nord se rehausse en réponse au retrait de glaciers il y a environ

12 500 ans (Ouranos, 2008). Ainsi, dans le nord du golfe, les données disponibles ne permettent pas de conclure à une augmentation du niveau de la mer, puisque les informations suggèrent que le taux de changement du niveau de la mer est nul ou faible (Ouranos, 2008). La pointe de Moisie ne serait donc pas susceptible à une submersion dans les années à venir. Cependant, il est probable qu'une hausse du niveau de la mer soit observée sur la Côte-Nord du golfe d'ici la fin du 21^e siècle (Ouranos, 2008).

Les flèches littorales comme la pointe de Moisie sont sensibles aux cycles de sédiments, qui sont directement reliés à la disponibilité des sédiments, à la fréquence et l'intensité des tempêtes et à l'extension de la couverture de glace littorale.

Un enjeu important affectant la région et lié aux changements climatiques est le changement de la période de couverture des glaces. Historiquement, le golfe du Saint-Laurent était recouvert de glace environ trois mois par année. La formation

de vagues est empêchée lorsque la couverture de glaces de mer atteint une concentration de plus de 30 %, ce qui limite l'érosion côtière (Ouranos, 2008). Cependant, la période d'inhibition des vagues par les glaces a diminué depuis la fin des années 1900. La disparition progressive des glaces cause une augmentation de l'impact des vagues sur les zones côtières. À Sept-Îles, la réduction du couvert des glaces entraîne une modification importante de la dynamique des sédiments le long du littoral et expose ce dernier aux tempêtes hivernales (Bernatchez et al., 2008). En effet, les vents dominants du nord-ouest déplacent les glaces vers le sud du golfe, ce qui cause l'absence de la glace qui protège normalement le bas des plages de l'érosion. Cependant, la pointe de Moisie semble favorisée par cette nouvelle dynamique sédimentaire. La pointe était en érosion

continue entre 1904 et 1996, mais la réduction du couvert de glaces depuis 1996 et les vents hivernaux dominants du nord-ouest permettent un transport des sédiments vers l'est de la baie de la Boule, ce qui favorise l'accumulation de sédiments et l'allongement de la pointe de Moisie (Bernatchez et al., 2008). Ainsi, lors de périodes de faible couverture de glaces, le site bénéficie du transport de sédiments hivernal de provenance de l'ouest. Cependant, la réserve de sédiments pourrait réduire avec le temps, ce qui entraînerait un retour de l'érosion sur la pointe.

La disparition progressive des glaces de mer cause une augmentation de l'impact des vagues sur les zones côtières.



Falaise en érosion sur la pointe de Moisie
©Environnement Côte-Nord



CONCLUSION

La pointe de Moisie possède des caractéristiques écologiques exceptionnelles et un patrimoine historique riche qui amènent un grand potentiel de conservation et de mise en valeur. La pointe de sable et le milieu dunaire dynamique abritent un gradient de végétation qui offre une succession d'habitats à la faune diversifiée, dont plusieurs espèces à statut précaire. Ce milieu naturel a également été habité par l'humain pendant de nombreuses années, passant de site de rassemblement innu à poste de traite des fourrures, puis à village de pêcheurs, avant de devoir être abandonné en raison des inondations ravageuses. L'utilisation actuelle de la pointe à la suite de sa restauration démontre l'intérêt de la population pour le site et son importance

pour la communauté d'ITUM. Cependant, elle amène son lot de défis liés à la présence humaine, tels que le dérangement de la faune, le piétinement de la végétation et l'accumulation de déchets. À ces enjeux s'ajoute la menace des changements climatiques, mais qui ne semble pas affecter négativement la pointe de Moisie pour le moment. Une planification de la gestion de la pointe de Moisie serait donc essentielle afin d'assurer la conservation à long terme du site et d'empêcher sa dégradation. La valorisation du patrimoine commun et la protection de l'écosystème exceptionnel pourraient permettre d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de la pointe de Moisie.

RÉFÉRENCES

- Bernatchez, P., Fraser, C., Friesinger, S., Jolivet, Y., Dugas, S., Drejza, S., & Morissette, A. (2008). *Sensibilité des côtes et vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques*.
- Bourdages, L. (1986). Les débuts du village de Moisie-Ouest. *La Revue d'histoire de La Côte-Nord*, 6.
- Bourque, M., & Malouin, J. (2009). *Guide d'intervention en matière de conservation et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la MRC des Sept-Rivières*.
- Cantin, A. (2012). Le ministère met le cap sur les expulsions. *TVA Nouvelles*.
- Comité ZIP CNG. (2007). *Plan d'action et de réhabilitation écologique de la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent*.
- COSEPAC. (2012). Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) au Canada. In *Comité sur la situation des espèces en péril au Canada Ottawa*.
- ECN [CRECN]. (2016a). *Portrait des milieux naturels de Sept-Îles*.
- ECN [CRECN]. (2016b). « *Préservons la Pointe de Moisie* », *descriptif détaillé*.
- ECN [CRECN]. (2019). « *Préservons la pointe de Moisie* », *Rapport final*.
- Doody, J. P. (2001). *Coastal conservation and management: an ecological perspective*. Kluwer Academic Publishers.
- Dubreuil, S. (2016). *Éphémérides relatives à l'histoire de Moisie*.
- Lagacé, P. (2009). Le squat du bout du monde. *La Presse*.
- Lévesque, F. (2014). Fin de l'occupation illégale: Triste spectacle à la pointe de Moisie. *Le Nord-Côtier*.
- Lévesque, R.-G. (1999). L'expropriation du village de Moisie. *La Revue d'histoire de La Côte-Nord*, 28.
- Ouranos. (2008). *Étude de la sensibilité des côtes et de la vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques Synthèse des résultats*.
- Porlier-Bourdages, L. (1986). Le site archéologique des anciennes forges de Moisie-est. In *Les forges de Moisie-est: 1875-1975. Éditions le Musée de Sept-Îles*.
- Radio-Canada. (2016). La Pointe-de-Moisie subira une cure de jouvence. *Radio-Canada*.
- Société historique du Golfe. (2017). *Autrefois Moisie... un village oublié*. Sept-Îles.
- SNAP Québec. (n.d.). *Pakatakan*. Retrieved March 7, 2023, from <https://snapquebec.org/notre-travail/nord-du-quebec/pakatakan/>
- Tremblay, S. (2001). 200 squatteurs priés de quitter la pointe de Moisie. *Le Soleil*.